



CONDITIONS DE LOCATION MOBIL-HOME - 28,80 m² - 2 chambres – SDB-WC – 4+2 personnes

- 1. Composition du Mobil-Home : une partie espace à vivre avec une cuisine équipée : réfrigérateur-freezer, micro-ondes, plaque électrique, évier avec chauffe eau électrique, rangements et un séjour équipé dont une banquette en L intégrant 1 lit tiroir et 1 coffre de rangement, 1 chambre avec 1 lit 2 personnes (140x190) avec rangements, 1 chambre avec 2 lits (80 x 190) avec rangement, 1 salle de bain avec vasque, douche et rangement, 1 WC. Dans la partie terrasse couverte et toilée : un coin repas, (descriptif du matériel en annexe). Le Mobil-home est non fumeur et les animaux ne sont pas admis.**
 2. La location est strictement personnelle et ne peut être transmise à d'autres personnes.
 3. La location s'entend avec une arrivée à 16h00 et un départ à 11h00.
 4. Une caution de 200 € est demandée à l'arrivée et vous sera restituée à la fin du séjour après état des lieux. Le nettoyage est à la charge du locataire. La location doit être laissée en parfait état à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, un forfait de 60 € sera retenu sur la caution. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire, le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Passé ce délai, la responsabilité du locataire est engagée.
 5. En cas de motif grave empêchant le réservataire de venir, celui-ci devra en aviser le gestionnaire au moins 30 jours avant la date de début du séjour. Si ce délai n'est pas respecté, le montant des arrhes restera acquis au gestionnaire.
 6. Le prix de la location comprend : eau, électricité, emplacement d'un seul véhicule. La taxe de séjour est en plus (gratuite pour les moins de 13 ans). Toutes nos locations sont équipées en vaisselle, batterie de cuisine, matériel de ménage. Les oreillers et couvertures sont fournis dans chaque chambre (draps non fournis)
 7. Les arrhes à verser par chèque ou mandat postal sont de 20 % du montant total de la location auxquelles s'ajoute 7,62 € de frais de dossier qui restent acquis au gestionnaire.
- ✂----- A retourner sous 15 jours

CONTRAT DE RESERVATION DU MOBIL-HOME

Entre M..... ; domicilié(s) à

..... et la Mairie de Gignac, représentée par M. le Maire, Jean Marcel JOVER, d'autre part

il a été convenu ce qui suit:

1. M accepte les conditions du CONTRAT DE LOCATION et devra rigoureusement respecter les dates concernant la durée de son séjour.
2. La direction du camping municipal, représentée par M. le Maire, Jean Marcel JOVER, réserve à la date indiquée, une location aux conditions du CONTRAT DE LOCATION ci-dessus.

DATE D'ARRIVEE..... DATE DE DEPART.....

Nbre adulte(s)

Nbre enfant(s) de 7 à 13 ans.....

Nbre enfant(s) de -7 ans.....

Nbre enfant(s) de - 2 ans.....

Arrhes à verser : 20 % du montant total de la location + 7,62 € de frais de contrat payées par chèque ou mandat* postal à l'ordre de : Monsieur le Trésorier Municipal.

Fait à le.....

Signature précédée de "lu et approuvé"

34150 GIGNAC

Tel: 04.67.57.92.97 / Fax: 04.67.50.25.65 / www.campinglameuse.fr / contact@campinglameuse.fr